

28.05.2021 JOURNÉE INTERNATIONALE D'ACTION
POUR LA SANTÉ DES FEMMES :

Pour l'accès de toutes
à une hygiène menstruelle non toxique !



En ce 28 mai, la Journée internationale d'action pour la santé des femmes coïncide avec la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle. Une date riche de sens, puisque 28 correspond à la durée moyenne en nombre de jours du cycle féminin, et 5 à la durée moyenne des menstruations.

C'est également ce jour que le Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale a décidé de se mobiliser à nouveau. Car depuis la publication du rapport d'information du 13 février 2020 sur les menstruations fait au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, les mesures concrètes tardent à venir.

L'HYGIÈNE MENSTRUELLE, UNE PROBLÉMATIQUE ESSENTIELLE EN MATIÈRE DE SANTÉ DES FEMMES

En France, l'achat de protections menstruelles concerne 15,5 millions de femmes âgées de 13 à 50 ans. Une femme utiliserait au cours de sa vie près de 11 500 produits de protection féminine, avec un coût allant de 8 000 à 23 000 euros à l'échelle d'une vie. Ce coût est difficile à supporter pour les femmes aux revenus les plus précaires ou celles en privation de liberté, mettant en danger leur santé (par l'utilisation de protections de fortune inadaptées), leur dignité et leur bien-être psychique et social. Le mésusage des protections hygiéniques est à l'origine de dramatiques syndromes de chocs toxiques et d'infections génitales, du fait de leur utilisation prolongée et d'une éducation insuffisante.

DÉCHETS ET SUBSTANCES TOXIQUES AU MENU

Les différentes études de l'Anses ont confirmé la présence de substances toxiques présentes dans les protections hygiéniques (serviettes et tampons) telles que des résidus de dioxines, de composés organiques halogénés, qui, s'ils ne dépassent pas les seuils sanitaires, ne sont pas dénués d'effets, notamment perturbateurs endocriniens ou sensibilisants cutanés. Elles soulignent aussi le manque d'informations concernant les colles et autres substances ajoutées intentionnellement comme les parfums ou les encres par exemple. De plus, devant l'absence de réglementation contraignante pour les fabricants, les différentes marques ne contrôlent pas leurs fournisseurs de matières premières, mettant notamment à mal le label bio dans ce marché.

Par ailleurs, les protections périodiques représentent une quantité importante de déchets. En Italie, une filière de recyclage des protections hygiéniques absorbantes représente 900 000 tonnes de déchets par an. Dans le monde, 45 milliards de serviettes menstruelles seraient jetées chaque année et mettraient plus de 500 ans à se dégrader. Ainsi, il serait intéressant de favoriser les alternatives aux protections hygiéniques jetables, à savoir les coupes menstruelles, culottes menstruelles et serviettes lavables, tout en sensibilisant les femmes à une bonne hygiène intime.

Les membres du Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale demandent une réglementation stricte de la composition des protections hygiéniques absorbantes, l'accès de tous à des protections périodiques « zéro toxique » voire « zéro déchet » en encourageant lorsque cela est possible l'usage de produits lavables, ainsi que leur gratuité pour les mineures, et les personnes en situation de précarité.

Il est possible de faire progresser très rapidement la qualité de la composition des produits de protection féminine.



En savoir plus :

- www.assemblee-nationale.fr/dyn/opendata/RINFANR5L15B2691.html#_Toc256000029
- Agence nationale de sécurité sanitaire, Sécurité des produits de protection intime, avis de l'Anses, rapport d'expertise collective, juin 2018
- <https://www.wecf.org/toxic-free-periods/>
- 60 millions de consommateurs, n°513 de mars 2016.

On se reportera notamment à l'éditorial intitulé « Les femmes ont le droit de savoir »

Contacts :

Anja HARTWIG, chargée de Communication Wecf France

06 45 13 94 48, anja.hartwig@wecf.org

Lamia KERDJANA, présidente Jeunes Médecins IDF

06 16 96 07 28, lk.jmidf@gmail.com

Nicolas NAMUR, chargé de plaidoyer du RES

06 50 37 40 25, nicolas.namur@reseau-environnement-sante.fr

SIGNATAIRES

Lamia KERDJANA, Jeunes Médecins

Véronique MOREIRA, WECF France

André CIOLELLA, Réseau Environnement Santé

Jean-Marie BONNEMAYRE, CNAFAL

Nathalie DELPHIN, Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes

Laura GERARD, Confédération syndicale des familles

Philippe LADOUGNE, Warrior Enguerrand

Christine MALFAY-REGNIER, SOS-MCS

François MOURGUES, C2DS

Tania PACHEFF, Cantine sans plastique France

Marie THIBAUD, Collectif Stop aux Cancers de nos Enfants

Mathé TOULLIER, Association des Familles Victimes du saturnisme

AVEC
LE
SOUTIEN
DE :



POEM26



Electrosensibles de France

FAIRE DE LA **SANTÉ**
ENVIRONNEMENTALE
UN PILIER DU **SYSTÈME DE SANTÉ**
FRANÇAIS

COLLECTIF INTER-ASSOCIATIONS POUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE
RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTÉ • 206 QUAI DE VALMY • 75010 PARIS